



Banner

THE POWER COMPANY



**SAFETY
FIRST**



**INFORMATION
CLIENTS**

**FICHE DE
DONNÉES DE
SÉCURITÉ**
LIQUIDE –
REPLIE D'ACIDE

BATTERIE DE DÉMARRAGE

0. INTRODUCTION

Le Règlement européen (CE) no 1907/2006 relatif aux substances chimiques (REACH), entré en vigueur le 1er juin 2007, ne recommande l'établissement de fiches de données de sécurité que pour les substances et préparations dangereuses. Nos batteries de démarrage sont considérées comme des articles au sens de ce règlement et ne sont donc pas soumises à l'établissement de

fiches de données de sécurité.

Banner GmbH continuera toutefois de fournir à ses clients les informations pertinentes pour une manipulation sûre de nos batteries de démarrage dans le document **Informations pour une utilisation en toute sécurité**.

1. DÉSIGNATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET RAISON SOCIALE

Désignation du produit/nom du produit : BATTERIE (liquide, remplie d'acide)

- Tension 6 volts/12 volts
- Système électrochimique plomb, acide sulfurique

(Ce produit n'est pas une substance ni une préparation au sens de la loi relative aux substances chimiques).

Utilisation du produit :

batterie de démarrage

Fabricant/fournisseur :

Banner GmbH

Banner Straße 1, A-4021 Linz, Autriche

Tél. +43 / 732 / 3888 - 0

Fax +43 / 732 / 3888 – 21299

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison Vienne

Tél. +43 / 1 / 4064343

Service chargé des renseignements :

Département de la sécurité au travail

Tina Lupac

Téléphone : +43 732 3888 - 21209

E-mail : tina.lupac@bannerbatterien.com

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Désignation de la substance	No CAS	Teneur ¹ [m-%]	No EINECS	Lettre d'identification	Phrases H
Plomb	7439-92-1	env. 50	231-100-4	T	H332+H302 ; H373 ; H360D; H361f
Oxyde de plomb pour batterie	7439-92-1	env. 20	231-100-4	T ; N	H332+H302 ; H373 ; H412 ³ ; H360D; H361f
Acide sulfurique 37 m-%	7644-93-9	env. 20	231-639-5	C	H314
Polypropylène	–	env. 10	–	–	–

¹ par rapport au poids total de la batterie

3. DANGERS POTENTIELS

- Les batteries de démarrage non endommagées ne présentent aucun danger pour les personnes et pour l'environnement dans le cadre **d'une manipulation correcte**.
- L'acide sulfurique peut s'écouler en cas de rupture du boîtier – risque de brûlures.
- Risque d'incendie en cas de court-circuit des pôles.
- Risque de formation d'hydrogène en cas de non-respect des consignes relatives à la recharge électrique des batteries (éclatement du boîtier et risque d'explosion).
- Formation de produits de décomposition dangereux en cas d'incendie (anhydride sulfurique).
- **Le niveau d'électrolyte peut être complété par de l'eau distillée.**

BATTERIE DE DÉMARRAGE

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS EN CAS DE CONTACT AVEC L'ACIDE

REMARQUES GÉNÉRALES

- Retirer immédiatement les vêtements contaminés par de l'acide.

EN CAS D'INHALATION

- Éloigner le blessé de la zone de danger et le sortir à l'air libre, consulter un médecin.
- Maintenir le blessé au calme et au chaud.
- En cas de détresse respiratoire, le mettre en position semi-assise.
- Faire respirer profondément du dexaméthasone 21-isonicotinate (par ex. inhalateur-doseur Auxilosome) au blessé le plus rapidement possible : commencer par quatre inspirations, puis deux inspirations toutes les cinq minutes jusqu'à ce que le premier inhalateur soit vide. Continuer au rythme d'une inspiration par heure.
- Si le blessé est inconscient mais respire, le coucher en position latérale stable.
- En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer le bouche-à-nez. Si cela n'est pas réalisable, pratiquer le bouche-à-bouche.
- Libérer les voies respiratoires.
- En cas d'arrêt cardiaque, réaliser immédiatement une réanimation cardiaque.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ

- Retirer les vêtements contaminés le plus rapidement possible tout en veillant à sa propre sécurité.
- Rincer la peau contaminée pendant dix minutes à l'eau courante.
- Commencer par tamponner l'acide concentré avec du cellulose sec ou de la matière textile, car l'acide réagit

- Si une surface importante est contaminée, utiliser si possible une douche cascade ou rincer avec de grandes quantités d'eau. Ensuite, placer le blessé au calme et au chaud.
- Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT OCULAIRE

- Rincer l'œil en protégeant l'œil indemne pendant au moins dix minutes à l'eau courante en écartant les paupières.
- Diriger le jet d'eau faible directement dans l'œil afin d'éliminer entièrement les résidus d'acide le plus rapidement possible.
- Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION

- Rincer la bouche, recracher le liquide.
- Faire boire immédiatement 1 ou 2 verres d'eau (lait ou thé).
- Ne pas essayer de neutraliser avec une solution alcaline/du charbon activé.
- Ne pas faire vomir.
- Faire venir un médecin urgentiste sur les lieux de l'accident.
- En cas de vomissement spontané, maintenir la tête du blessé vers le bas pour éviter toute introduction de vomissures dans la trachée. **Dans tous les cas, faire appel à un médecin.**

REMARQUES POUR LE MÉDECIN

- Indiquer au médecin la substance/le produit et les mesures réalisées.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Tous les agents d'extinction usuels conviennent.
- Utiliser de préférence de la mousse, du dioxyde de carbone et de la poudre d'extinction.
- Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

- Faire attention à l'acide pouvant s'écouler de bacs détruits par un incendie.
- Formation de produits de décomposition dangereux (anhydride sulfurique) possible.

6. MESURES EN CAS D'ÉMISSION ACCIDENTELLE

Afin d'éviter tout danger, il est uniquement permis de pénétrer la zone dangereuse en prenant des mesures de protection appropriés.

PLOMB/OXYDE DE PLOMB POUR BATTERIE

- Ramasser mécaniquement en évitant de faire de la poussière.
- Collecter la substance ramassée dans un conteneur.
- Ne pas brûler les déchets à teneur en oxyde de plomb pour batterie.
- Immédiatement tamponner la substance éparpillée humide et ne pas la propager dans d'autres pièces.
- Prévenir toute pénétration dans le sol et dans les eaux.

ACIDE SULFURIQUE

- Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou dans les eaux.
- Diluer avec de l'eau puis neutraliser par ex. avec de l'hydroxyde de sodium, du carbonate de sodium ou du carbonate de calcium (Attention ! Formation importante de CO₂ en cas d'utilisation de carbonates)
Alternative :
- Absorber avec de la chaux ou du carbonate de sodium et conserver dans un conteneur fermé jusqu'à l'élimination.
- Nettoyer immédiatement les surfaces souillées avec beaucoup d'eau.

POLYPROPYLÈNE

- Aucune

BATTERIE DE DÉMARRAGE

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Ne pas incliner ou jeter la batterie.
- Prévenir de manière fiable tout court-circuit des pôles de la batterie.
- Respecter les instructions relatives à la recharge des batteries du fabricant de la batterie lors de la charge.
- Respecter les instructions lors du montage dans un véhicule (polarité !)

STOCKAGE

- Aucune exigence particulière relative au stockage des batteries opérationnelles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

- Non applicable

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE LORS DE LA MANIPULATION DE L'ACIDE DE BATTERIE

- **Protection des mains**
 - » Utiliser des gants de protection.
 - » Le matériau des gants doit être suffisamment imperméable et résistant à la substance utilisée.
 - » Vérifier l'étanchéité des gants avant toute utilisation.
 - » Veiller à protéger la peau.
 - » Pré-nettoyer les gants enfilés avant de les retirer, puis les conserver dans une pièce bien ventilée.
 - » Éviter tout contact avec la peau.

Protection des yeux

- » Utiliser un masque de protection.

MESURES GÉNÉRALES DE PROTECTION ET D'HYGIÈNE

- Respecter les mesures de précaution habituelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Éviter tout contact avec la peau/les yeux/les vêtements.
- Éviter d'inhaler les vapeurs.
- Se laver les mains avant de faire une pause et à la fin du travail.
- Consulter un médecin en cas de malaise.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Boîtier pour matières nucléaires fermé avec bornes

AUTRES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Non applicable

AUTRES INFORMATIONS

- Accumulateur d'énergie (tension, capacité)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RESPECTER LES INSTRUCTIONS DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ET DE MONTAGE DU FABRICANT DE LA BATTERIE

BOÎTIER EN PLASTIQUE

- Point de fusion du boîtier en plastique : env. 160 °C
- Point de combustion du boîtier en plastique : env. 380 °C

ACIDE SULFURIQUE/ACIDE DE LA BATTERIE

- Décomposition de l'acide sulfurique au-dessus de 338 °C.
- Produits de la décomposition de l'acide sulfurique : anhydride sulfurique.

PLOMB/OXYDE DE PLOMB POUR BATTERIE

- Décomposition de l'oxyde de plomb pour batterie au-dessus de 300 °C avec séparation d'oxygène.
- Produits de décomposition : oxygène

BATTERIE DE DÉMARRAGE

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pas d'émission de substances toxiques en cas de respect de l'usage prévu et des instructions du fabricant de la batterie.

ACIDE SULFURIQUE/ACIDE DE LA BATTERIE

Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour le classement : LD50 orale 2.140 mg.kg⁻¹(rat)
- Effet irritant et corrosif sur les muqueuses et la peau.
- Danger de blessure grave aux yeux et aux poumons.
- En cas d'ingestion, risque de perforation de la trachée et de l'estomac.

PLOMB/OXYDE DE PLOMB POUR BATTERIE

Toxicité aiguë

- Troubles gastro-intestinaux.
- Troubles du SNC.
- Dommages sanguins.
- En cas d'inhalation ou d'ingestion : goût sucré-métallique, salivation, vomissements.

POLYPROPYLÈNE

- Non applicable

Voir également les informations au chapitre 2.

12. INFORMATIONS ONCOLOGIQUES

Pas d'émission de substances oncologiques en cas de respect de l'usage prévu et des instructions du fabricant de la batterie.

PLOMB/OXYDE DE PLOMB POUR BATTERIE

(entouré d'acide sulfurique/acide de batterie)

- Nocif pour les organismes aquatiques. Peut avoir un effet nocif à long terme dans les eaux.
- Classification WGK III : très dangereux pour les eaux

POLYPROPYLÈNE

Non applicable

13. INDICATIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT

PRODUIT

- Ne pas éliminer le produit avec les ordures ménagères.
- Le remettre à une entreprise de collecte certifiée.
- Le produit doit être recyclé après usage.

- Numéros de code de déchet :
NORM S 2100 numéro 35322
Code LAGA 35322
Code EWC 1606 01

14. DISPOSITIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT TERRESTRE ADR/RID (TRANSFRONTALIER/DANS LE PAYS)

- Classe ADR/RID : 8
- Code de classification : C11
- Code Kemler : 80
- Numéro ONU : 2794
- Étiquette de danger : 8 + dangereux pour l'environnement
- Groupe d'emballage : aucun
- Instruction d'emballage : P801
- Désignation du produit : BATTERIES (ACCUMULATEURS), LIQUIDE, REMPLIES D'ACIDE, collecteur électrique
- Code de restriction tunnel ADR : E
- Disposition spéciale : 295 et 598

TRANSPORT MARITIME IMDG

- Classe IMDG : 8
- Numéro ONU : 2794
- Groupe d'emballage : aucun

- Instruction d'emballage : P801
- Marine Pollutant Status : oui (oxyde de plomb pour batterie – voir chapitre 2)
- EMS : F-A, S-B
- MFAG : 700
- Nom technique exact : BATTERIES, WET, FILLED WITH ACID, electric storage
- Dispositions spéciales : 295

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI ET IATA-DGR

- Classe ICAO/IATA : 8
- Numéro ONU : 2794
- Groupe d'emballage : aucun
- Instruction d'emballage : 870
- Étiquette de danger corrosif + dangereux pour l'environnement
- Nom technique exact : BATTERIES, WET, FILLED WITH ACID, electric storage
- Dispositions spéciales : A51, A164, A183 et A802

BATTERIE DE DÉMARRAGE

15. LÉGISLATION AUTRICHIENNE ET EUROPÉENNE (marquage selon les directives CEE)

SYMBOLES ET INDICATION DE DANGER



Corrosif



Toxique



Risque d'explosion



Dangereux pour l'environnement

COMPOSANTS DANGEREUX DÉTERMINANTS POUR L'ÉTIQUETAGE

- Plomb/oxyde de plomb et acide sulfurique 37 m-%/acide de batterie.

PHRASES H

- H332 + H302
Nocif par inhalation et en cas d'ingestion.
- H373
Risque d'effet cumulé.
- H314
Provoque des corrosions graves.
- H412³
Nocif pour les organismes aquatiques. Peut avoir des effets néfastes à long terme dans les eaux.
- H360D
Peut nuire au fœtus.
- H361f
Peut nuire à la fertilité.

PHRASES P

- P405+P102
Garder sous clé et tenir hors de portée des enfants.
- P305+P351+P338
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et consulter un médecin.
- P501
Les déchets et le récipient doivent être éliminés de manière sûre.
- P314
Consulter immédiatement un médecin en cas d'accident ou de malaise (si possible, montrer l'étiquette).
- P201
Éviter toute exposition – se procurer les instructions spéciales avant l'usage.
- P501
Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux.
- P273
Ne pas rejeter dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les informations de sécurité.

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES

- Le classement selon la disposition autrichienne ChemG BGBI.Nr. I 53/1996 et ChemV BGBL. I 196/1994 est identique à celui des directives européennes.

CLASSEMENT SELON VbF

- Non applicable
- * Respecter les législations relatives au stockage et à la manipulation.

16. AUTRES INFORMATIONS

PHRASES H PERTINENTES

- H332+H302
Nocif par inhalation et en cas d'ingestion.
- H373
Risque d'effet cumulé.
- H314
Provoque des corrosions graves.
- H412³
Nocif pour les organismes aquatiques. Peut avoir des effets néfastes à long terme dans les eaux.
- H360D
Peut nuire au fœtus.
- H361f
Peut nuire à la fertilité.

LES DISPOSITIONS POUR LA SÉCURITÉ D'UTILISATION DES BATTERIES

- sont apposées par l'émetteur.

SERVICE ÉTABLISSANT LA FICHE TECHNIQUE

- Département pour la sécurité et l'environnement de Banner GmbH.

INTERLOCUTEUR/SERVICE CHARGÉ DES RENSEIGNEMENTS

- Département de la sécurité au travail
Tina Lupac Tél. +43 / 732 / 3888 – 21209
- Département de transport
Markus Klammer Tél. +43 / 732 / 3888 – 21327

Le classement correspond aux directives CE actuelles mais est complété par des données de la littérature spécialisée et des données de sociétés.

Les informations et données correspondent à l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent aucune garantie en termes de propriétés ou de descriptions de la qualité. Nous déclinons toute responsabilité à cet égard.

PUISSANCE Banner **JOUEZ LA SÉCURITÉ.**

Banner GmbH, 4021 Linz, Banner Straße 1
Responsable du contenu : Banner GmbH, Andreas Bawart.
Tous droits réservés. Reproduction uniquement sur
accord écrit. Lieu d'impression : Linz